



LUTTE CONTRE LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

Mis à jour 16/01/2024

Public ciblé

- Tous les professionnels, entreprises ou services devant intervenir dans le cadre de la surveillance, des opérations d'éradication (assainissement ou abatage du palmier) ou de l'application de traitement préventif du Charançon Rouge du Palmier.

Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française. Être titulaire d'un Certificat individuel en cours de validité.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur www.campusverdazur.fr ;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Modalité de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateurs

- M. Jean-Bernard JOBERT ;
 - M.Ferdinand HEITLAGER.
- Formateurs habilités*

Validation des acquis

- Évaluation finalisée par un bordereau de score ;
- Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise ;
- Financement possible sous condition par OCAPAT pour les salariés et par VIVEA pour les gérant d'entreprise.

Durée

- 2 jours soit 14 h 00.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr.

Tarif

- 350€.

En adéquation avec l'arrêté national du 25 juin 2019 relatif à la lutte contre *Rhynchophorus Ferrugineus* définissant les conditions de la lutte et le protocole d'assainissement et d'abatage des palmiers contaminés. Cette formation a pour but de répondre à l'obligation de formation de cet arrêté national pour toute personne intervenant dans le cadre de la surveillance, des opérations d'éradication (assainissement ou abatage du palmier) ou de l'application de traitement préventif.

L'OBJECTIF

Connaitre et maitriser les interventions sur palmier dans le cadre de la lutte contre le charançon rouge du palmier, le *Rhynchophorus ferrugineus*, conformément à l'arrêté du 25 juin 2019. Obtenir l'habilitation nécessaire pour la mise en œuvre des moyens de lutte et être enregistré auprès de la DRAAF (Service régional de l'Alimentation).

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap. Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises ;
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Connaître le cadre réglementaire français de la lutte contre le charançon rouge du palmier, *Rynchophorus ferrugineus* :

- Connaissance des textes réglementaires officiels ;
- Présentation du plan national français et du plan régional ;
- Présentation des acteurs impliqués (services de la DRAAF, Région, Préfecture, municipalités, professionnels, particuliers).

Connaître les obligations réglementaires sur la surveillance des palmiers :

- Connaissance des éléments de biologie du palmier en relation avec le ravageur et les méthodes de lutte ainsi que la biologie du ravageur et la stratégie intégrée d'éradication du ravageur ;
- Connaissance des éléments de biologie du palmier ;
- Connaissance de la bio-écologie du charançon rouge du palmier ;
- Connaissance de la stratégie intégrée d'éradication du ravageur ;
- Connaissance des principes de la lutte intégrée appliquée à son éradication.

Savoir reconnaître les symptômes précoces d'infestation des palmiers, pratiquer des fenêtres d'inspection et utiliser des piègeages sélectifs :

- Savoir reconnaître les symptômes observables depuis le sol (observation terrain et/ou visuel) ;
- Savoir réaliser une fenêtre d'inspection et rechercher les symptômes visuels à leur niveau (terrain) ;
- Connaître le fonctionnement du piègeage olfactif et savoir utiliser les pièges (terrain).

Connaître les modalités d'éradication du ravageur :

- Savoir assainir un palmier infesté et éradiquer le foyer (avec ou sans destruction du palmier) ;
- Savoir appliquer les traitements préventifs prévus dans l'arrêté.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel, étude de cas, interactivité et opérationnalité, échanges de pratiques, accès à des contenus de formation via le site de la DRAAF.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

À la fin de la formation, l'évaluation des acquis des stagiaires est assurée à partir d'une évaluation sommative de type QCM sur un site extranet portant sur les notions et les capacités abordées lors du stage et finalisée par un bordereau de score. La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires et par une évaluation à froid, auprès des entreprises, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 97%
Année 2022-2023
(Toutes formations confondues)



Taux de réussite : 100%
Pour l'année scolaire 2022-2023

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Stages Courts
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

